



Mieux organiser la prise en charge des rescapés et des familles

DANS l'annonce faite par Alain-Claude Bilie-By-Nze en faveur de ces derniers, il y a le fait que des dispositions ont été prises, afin que les rescapés ayant perdu leurs pièces d'identité effectuent leurs démarches administratives avec aisance. Mais également que les recherches destinées à retrouver les autres corps ont toujours cours avec plus d'intensité. Enfin la tenue par la Croix-Rouge gabonaise de fichiers des survivants, en faveur desquels l'accompagnement et le suivi psychologique devront se poursuivre.



Alain-Claude Bilie-By-Nze et sa délégation face aux représentants des victimes.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, était hier en début de journée au Port Môle sur instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Aussi s'est-il agi pour le chef du gouvernement de rassurer les rescapés et les familles des victimes du naufrage du Esther Miracle quant aux dispositions arrêtées dans le cadre d'une meilleure prise en charge de leurs situations. Concernant les rescapés qui sont sortis de ce drame dépourvus de pièces d'identité, une assistance plus efficiente leur permettra dorénavant d'effectuer leurs démarches administratives sans trop d'aléas. "Il y en

a qui ont perdu des passeports et leurs cartes d'identité. Des instructions ont été données au commandement en chef de la police pour qu'il en soit ainsi", a indiqué le Premier ministre. Non sans prévenir que toutes ces opérations devraient se faire après des vérifications préalables. S'agissant des familles, il y a d'abord celles ayant perdu un membre formellement identifié. Aussi Alain-Claude Bilie-By-Nze les a-t-elle exhortées à examiner ce qu'il y a lieu de faire. Il y a ensuite les familles dont les corps des membres n'ont pas encore été retrouvés, que le chef du gouvernement tenait à rassurer relativement à la poursuite effective des recherches à l'aide d'une impor-

tante logistique. Et le messager du numéro un gabonais auprès des familles de relever : "Nous mettrons tout en œuvre pour retrouver les corps. Mais à l'impossible nul n'est tenu, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir." Des assurances ont aussi été données par le Premier ministre, quant à la tenue par la Croix-Rouge gabonaise d'un fichier des survivants. D'autant que ces derniers auront besoin d'un accompagnement et d'un suivi psychologique, aussi bien à domicile que sur leur lieu de résidence. Sur le même volet, le chef du gouvernement a précisé que l'autre fichier devra recenser les représentants légaux des familles, qui seront les interlocuteurs de l'État.

